



Locataire n'entretient pas son appartement

Par **phil66**, le **14/02/2014** à **12:23**

Bonjour,

J'ai un locataire qui n'entretient pas son appartement. Suite à une fuite d'eau venant de son appartement, il a endommagé l'appartement du dessous. L'expert de mon assurance s'est rendu sur les lieux et a dit que c'est au locataire de l'appartement du dessus qui doit faire marcher son assurance mais il ne veut rien savoir et ne veut rien faire, il veut que ce soit moi, le propriétaire, de faire les travaux. Pendant ce temps, mon immeuble est en train de se détériorer, les locataires de l'appartement du bas sont partis et maintenant que dois-je faire ? le faire expulser pour non entretien des lieux loués ?

Merci de me répondre.

Par **Tisuisse**, le **14/02/2014** à **12:51**

Bonjour,

Votre locataire a dû souscrire un contrat d'assurances multirisques pour l'appartement qu'il vous loue. En principe, il a dû vous remettre une attestation annuelle d'assurance. Si c'est le cas, vous avez le nom de son assureur, le numéro de contrat, vous faites une déclaration; par LR:AR à son assureur et vous demandez à ce dernier de charger son expert pour déterminer les travaux à faire et chiffrer les dégâts.

Par **phil66**, le **14/02/2014** à **13:01**

oui il a souscrit à une assurance j'ai tous les documents merci de votre réponse par contre il a un chien qui souille avec ses excréments toute la cour commune car il y a 2 appartements que puis je faire? car il ne veut rien savoir

Par **jibi7**, le **14/02/2014** à **16:48**

les chiens étant considérés comme des objets, aucune assurance ne peut obliger a les éduquer..

petites suggestions vécues

recupérer les déjections les déposer sur des assiettes dorées de préférence et les aligner devant son paillason ou s'il est seul à en profiter devant la maison..

Dans une ville strass et bourgeoise, sur une place du centre arborée..un ingenieux et entreprenant artiste a planté au pied de chaque arbre a coté des crottes qui y tronaient une pique supportant la photo du chien auteur de la merde..

S'il n'y a qu'un auteur quelques photos agrandies du canin en action pour decorer l'entree devraient au moins faire sourire..

par contre si la cour est utilise par des enfants..ne rigolez pas mais afficher les degats de la propagation de "toxocara canis" et prevenez le samu!